

III

(Informations)

COMMISSION

GROUPEMENT EUROPÉEN D'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE

Avis publiés en vertu du règlement (CEE) n° 2137/85 du 25 juillet 1985 ⁽¹⁾ — Constitution

(96/C 215/06)

- | | |
|--|--|
| <p>1. Dénomination du groupement: Organización transnacional para el desarrollo económico de las regiones, AEIE</p> <p>2. Date d'immatriculation du groupement: 24. 6. 1996</p> <p>3. Lieu d'immatriculation du groupement:</p> <p>a) État membre: E</p> <p>b) Localité: E-Zaragoza</p> | <p>4.</p> <p>5. Publication(s):</p> <p>a) Titre complet de la publication: Boletín Oficial del Estado, c/Trafalgar 27, E-Madrid</p> <p>b) Nom et adresse de l'éditeur: Boletín Oficial del Estado, c/Trafalgar 27, E-Madrid</p> <p>c) Date de publication: 16. 7. 1996</p> |
|--|--|

⁽¹⁾ JO n° L 199 du 31. 7. 1985, p. 1.

Organisation et fourniture de l'assistance technique pour la création et la mise en œuvre d'activités transnationales dans le cadre de l'initiative communautaire en faveur des PME et des initiatives relatives aux mutations industrielles

Procédure ouverte

(96/C 215/07)

- | | |
|---|--|
| <p>1. Pouvoir adjudicateur: Commission européenne, direction générale politique régionale et cohésion (DG XVI), unité A-1, rue de la Loi/Wetstraat 200, B-1049 Bruxelles/Brussel.</p> <p>Tél. (32-2) 295 71 01/296 56 38.
Télécopieur (32-2) 296 32 73.</p> <p>2. Catégorie de services: 865.</p> <p>La Commission souhaite s'attacher les services d'une organisation internationale pour l'assister dans la promotion et l'organisation d'activités et d'échanges d'expériences transnationaux au niveau communautaire dans le cadre des initiatives communautaires concernant les PME et les mutations industrielles (Rechar II, Resider II, Retex, Konver II). L'organisme retenu sera chargé d'exécuter les tâches suivantes (détails figurant dans la spécification de l'appel d'offres):</p> <p>1. créer et mettre à jour un répertoire de personnes de contact impliquées dans la mise en œuvre des</p> | <p>présents programmes d'initiatives communautaires ainsi que des réseaux existants, au niveau national et au niveau communautaire, qui soutiennent les PME et/ou s'occupent de travaux de reconversion industrielle dans les secteurs intéressés;</p> <p>2. créer et mettre à jour un dossier informatif sur les actions communautaires existantes dans le cadre des politiques régionales (programmes opérationnels régionaux et sectoriels, initiatives communautaires et projets pilotes prévus à l'article 10 du règlement Feder) qui, directement ou indirectement, apportent une aide aux PME;</p> <p>3. entreprendre des travaux préparatoires en vue d'instituer un programme d'échanges d'expériences, en particulier pour les membres figurant dans le répertoire;</p> <p>4. surveiller et organiser la mise en œuvre du programme susvisé d'échange d'expériences;</p> |
|---|--|